

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du 23 janvier 2026 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 2026/109

**Compte Financier Unique
2025**

15 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Georges BOTELLA (CR), Christophe MADROLLE (CR), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Marielle FABRE (CD84), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), François FOUCHIER (Conservatoire du Littoral), Cécile CHERY (ADEME), Patricia LEVY-LEONESIO (FNE), Julie DELAUGE (CEN), Bertrand LIENARD (CBNA), Nathalie VAN DEN BROECK (CESER), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Claire POULIN (ARBE),

10 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Eric HANSEN (OFB), Agnès ROSSI (CR), Marion MAGNAN (CD04), Gilles VINCENT (Métropole TPM), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Sébastien FOREST (DREAL), Magali GOLIARD (LPO), Jean MANGION (PNRs), Philippe CARLES (CCIR), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture),

11 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Zoé MAHE (DREAL), Céline HAYOT (CR), Valérie LEBRAS (Métropole NCA), Marion Clément (Métropole TPM), Frédéric FIORE (Paierie Régionale), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

Membres titulaires présents ou représentés : 15 sur 25

Quorum atteint

Vu L'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralisant le Compte Financier Unique (CFU) pour les comptes de l'exercice 2024 et au plus tard pour ceux de l'exercice 2026 ;

Considérant La lecture et les commentaires du compte financier unique 2025 faits par Madame Audrey MICHEL, directrice de l'ARBE ;

Que lors de son vote, la Directrice, Madame Audrey MICHEL, s'est retirée de la salle pour laisser la présidence à Madame Anne CLAUDIUS-PETIT, Présidente de l'ARBE ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- d'approuver les résultats du Compte Financier Unique 2025 (tableau ci-dessous) en les affectant pour la valeur spécifiée tant en investissement qu'en fonctionnement (un exemplaire du CFU 2025 est annexé à cette délibération) ;

	Solde d'exécution		Résultat de clôture	
	2024	2025	2024	2025
INVESTISSEMENT	-38 865,33	794 165,88	650 594,46	755 300,55
FONCTIONNEMENT	533 680,23	540 019,18	1 133 521,93	1 073 699,41
TOTAL	494 814,90	1 334 185,06	1 784 116,39	1 828 999,96

	RESTES A REALISER	
	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	42 931,70	25 206,40
Recettes		

- qu'en intégrant les résultats 2025, et après prise en compte des restes à réaliser, le résultat cumulé global s'établit à 1.760.861,86 € dont 712.368,85 € en investissement et en fonctionnement :
 - au financement de la section d'investissement c/1068 : 0,00 €
 - à la reprise de l'excédent de fonctionnement c/002 : 1.048.493,01 €

Fait et délibéré à Marseille, le 23 janvier 2026

Pour copie conforme,
 La Présidente,
 Anne CLAUDIUS-PETIT